



Ville de

Mandeuire

CONVOCAATION À LA RÉUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En application de l'article L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai par la présente l'honneur de vous convoquer à la séance de renouvellement du Conseil Municipal de la Ville de Mandeuire qui se tiendra le :

Vendredi 27 mars 2026 à 20 heures
Salle du Conseil - Mairie

Ordre du Jour

Point 1 – Installation du Conseil Municipal

Point 2 – Élection du Maire (Scrutin secret obligatoire)

Point 3 – Détermination du nombre d'Adjoints au Maire – Modalité de dépôt des listes de candidats aux fonctions d'Adjoints

Point 4 – Élection des Adjoints au Maire (Scrutin secret obligatoire)

Point 5 – Lecture de la Charte de l'élu local

Point 6 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 février 2026

Fait à Mandeuire, le lundi 23 mars 2026

Le Maire,



Jean-Pierre HOCQUET